

PROGRAMME DU COLLOQUE

09h00-09h20 : Ouverture officielle du colloque.

- Pr. Kessal Larbi, Doyen de la Faculté de Droit
- Pr. Khouri Omar, Président du Conseil scientifique de la Faculté de Droit.
- Pr. Toualbi Issam, Directeur du Laboratoire Droits de l'Homme et de la Chaire Unesco Emir Abdelkader pour la Culture de Paix.
- Dr. Mokhbat Aïcha, Responsable scientifique du colloque.

Matinée

Premier panel : Le cadre juridique international de la nationalité

Modératrice : Dr. Bengouia Samia

09h30-09h40 : Le Droit à la nationalité en tant que droit humain

Bouakba Naima, Université de Taref.

09h40-09h50 : La liberté de l'Etat à réglementer les dispositions de sa nationalité.

Liachi Bouziane, Université de Saïda.

09h50-10h00 : L'impact de la CEDAW sur la loi de la nationalité algérienne.

Benziada Oum Alsaad, Université d'Alger I.

10h00-10h10 : La nationalité et la poursuite des accusés de terrorisme.

Benzine Mohamed Amine, Université d'Alger I.

10h10-10h20 : La position du législateur international face au phénomène d'apatridie.

Boughrara Malika, Université d'Alger I.

10h20-10h30 : La Protection internationale de l'apatride.

Benali Djamilia, Université d'Alger I.

10h30-10h40 : L'apatride: entre droit international et législation algérienne.

Laidi Abdelkader, Centre universitaire de Tindouf.

Belhadj Balkhir, Centre universitaire de Tindouf.

10h40-10h50 : L'apatridie : entre garanties internationales et protection juridique.

Lounaoussi Zaki, Université de Khemiss Meliana.

10h50-11h05 : débat.

Second panel : Le Cadre Conceptuel de nationalité et citoyenneté

Modérateur : Pr. Benzine Mohamed Amine

11h05-11h15 : Le concept de nationalité : entre Droit islamique et droit positif.

Boudjnana Abdelkader, Université d'Alger I.

11h15-11h25 : La citoyenneté comme conséquence de la nationalité.

Lachaoui Sabah, Université de Blida 2.

Lachaoui Gazel, Université d'Alger I.

11h25-11h35 : La polémique entre citoyenneté défaillante et double nationalité.
Kheyar Lotfi, Ecole National Supérieur des sciences politiques.

11h35-11h45 : La distinction entre nationalité et citoyenneté.
Bengouia Samia, Université d'Alger I.

11h45-11h55 : Etude analytique de l'article 06 de loi de la nationalité algérienne.
Maiza Aissa, Université de Djelfa.

11h55-12h10 : Débat.

Troisième panel : La jouissance et la preuve de la nationalité algérienne

Modératrice : Douissi Aicha

12h10-12h20 : La nationalité des personnes physiques dans la législation algérienne.
Serir Khadidja, Mme. Ferrah Houria, Université d'Alger I.

12h20-12h30 : La nationalité des personnes morales dans la législation algérienne.
Bousoufa Zahra, Université d'Alger I.

Rehaimia Assia, Centre Universitaire de Tipasa.

12h30-12h40 : La filiation comme preuve de la nationalité.
Dahmouni Walid, Université d'Alger I.

12h40-12h50 : Les difficultés à prouver la nationalité algérienne.
Maaraf Rabia, Université d'Alger I.

12h50-13h00 : La nationalité comme critère de compétence du tribunal pénal.
Bebbah Brahim, Université d'Alger I.

13h00-13h15 : débat.

13h15-14h00 : *Pause-déjeuner.*

Après –midi

Premier panel : Acquisition, perte et conflits de la nationalité algérienne

Modératrice : Dr. Ben Ziada Oum Saad

14h00-14h10 : Le Mariage comme mécanisme d'acquisition de la nationalité algérienne
Hariti Aicha, Université d'Alger I.

14h10-14h20 : La naturalisation comme moyen d'acquisition de la nationalité algérienne
Douar Linda Djamila, Université de Bordj Bouariridj.
Makhloufi Makhlouf, Université de Setif 2.

14h20-14h30 : Le décret de naturalisation en droit comparé.
Fergani Kouider-M. Ben Maamar Rabah, Centre Universitaire de Tipasa

14h30-14h40 : La Renonciation a la nationalité algérienne
Abdellaoui Samia, Université de Khenchela.

14h40-14h50 : La position du législateur algérien sur la question de la double nationalité
Serbah Khaled – M. Nabed Belkacem, Université de chlef.

14h50-15h00 : L'impact de la pluri-nationalité sur le conflit des lois

Ben Aicha Zineb, Université de Medea.

Ould Amar Tayeb, Université de Tiaret

15h00-15h10 : La Situation Juridique de l'apatride en droit comparé

Arab Nadia, Université d'Alger I.

15h10-15h25: *Débat.*

Second panel : La nationalité et la protection diplomatique

Modératrice : Dr. Benali Djamila

15h25-15h35 : La nationalité et la protection de l'Etat pour ses ressortissants.

Ben Amor HADJ AÏSSA, Centre Universitaire Aflou.

15h35-15h45 : La nationalité dans le système de protection diplomatique.

Sofiane KOK, Université d'Alger I.

15h45-15h55 : La protection diplomatique entre le droit à la liberté de déplacement et la responsabilité de l'Etat

Dalila SELLAMI, Université de Boumerdès.

15h55-16h05 : La protection des apatrides par voie diplomatique.

Abdelkader DAHMANI, Université d'Alger I

16h05-16h15 : La condition de la nationalité pour réclamer la protection diplomatique

Abdenmour DEBBECH, Université d'Alger I

16h15-16h25 : Les mécanismes judiciaires de protection des diplomates

Souad BOUGUENDOURA, Université de Khenchela

16h25-16h35 : débat.

Troisième panel : Les conséquences sociologiques de la nationalité

Modératrice : Dr. Meraf Rabia

16h40-16h50 : L'identité entre déracinement social et besoin d'appartenance.

Rahima BENSAGHIR, Centre Universitaire Berika

16h50-17h00 : L'application du droit de la nationalité en situation de conflits des lois

Abdelkader BOUDJANI, Université d'Alger I.

17h00-17h10 : L'égalité entre les porteurs de la nationalité algérienne d'origine et la nationalité acquise

Dalila SELLAMI, Université de Boumerdès.

17h10-17h20 : Les impacts de la nationalité sur les membres de la famille.

Amel YEDDAR, Université d'Alger I

17h20-17h30 : débat.

17h30-17h40 : clôture.

En marge du colloque : les ateliers doctoraux, salle 16, de 14 :00 à 16 :50.